



Conditions au 01/01/2023 pour l'année 2023/2024

Les collaborateurs, salariés et ayants-droits attachés au CSE bénéficient de conditions d'achats privilégiées dans **tous les magasins Maison de la Peinture et ses affiliés** d'Occitanie **sur présentation de leur badge ou d'un justificatif (flyer)**.

Ainsi, profitez de **remises de 10% à 40%** sur les prix de vente public sur tous les produits de décoration intérieure et extérieure (Hors promotions, soldes, gamme « prix nets » et fins de série).

Ci-dessous quelques détails des remises et produits en 2023 :

PRODUIT	TAUX DE REMISE sur PVP
Peintures LAURAGAIS et SOFEC	30 à 40%
Peintures SIGMA	25% à 30%
Peinture et Papier Peint LITTLE GREEN – PAPERMINT – au fil des couleurs	10 à 15%
PEINTURE Haute Couture 1825	20%
ACCESSOIRES Peinture	20%
PAPIER PEINT et TDV en stock	20 à 40%
PAPIER PEINT et Tdv Sur commande	10 à 30%
Stickers / Panoramiques	10 à 20%
Colles et enduits murs et sols	20%
Moquettes / Gazon / Tapis	10 à 20%
PVC / LVT	15 à 20%
Stratifiés / Parquets / Bois	10 à 30%
ACCESSOIRES SOL	10 à 20%
Outillage	10 à 20% et/ou gratuité des accessoires (voir conditions)
Façade et Aménagement de placard Couloir	10 à 20%
Objets et Tapis décoratifs	10% à 20%
Gamme spray MONTANA	Prix net : prix public = prix pro- Pas de remises (imposés par le fabricant)

Sans oublier les avantages en magasin:

- Conseil et devis gratuit
- Service de coupe
- Service de livraison (*voir conditions en magasin*)
- Prêt d'échantillons et nuanciers gratuits
- Mise en place de promotions à l'année en partenariat avec nos fournisseurs avec des taux de remises supérieurs.